

**Bruxelles, le 4 septembre 2025
(OR. en)**

12354/25

**FIN 1007
INST 245**

NOTE POINT "I/A"

Origine:	Secrétariat général du Conseil
Destinataire:	Comité des représentants permanents/Conseil
Objet:	Déclaration commune sur l'Agence européenne pour la sécurité maritime (AESM), l'Agence européenne pour l'environnement (AEE), l'Agence européenne des produits chimiques (ECHA) et l'Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA)

• *Approbation*

1. À la suite des discussions qui se sont tenues entre le Parlement européen, le Conseil et la Commission lors du trilogue du 17 juillet 2025, un accord est intervenu sur le projet de déclaration commune figurant dans le document 12355/25.
2. Le Comité des représentants permanents est invité à recommander au Conseil de confirmer son accord sur le projet de déclaration commune sur l'Agence européenne pour la sécurité maritime (AESM), l'Agence européenne pour l'environnement (AEE), l'Agence européenne des produits chimiques (ECHA) et l'Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA), dont le texte figure dans le document 12355/25.